

# CHEVALIERS ET SOLDATS DU MOYEN ÂGE



La France à l'âge de la chevalerie, XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle

Le comte Simon de Montfort (c. 1215)



MWF009

del Prado  
éditeurs

OSPREY  
PUBLISHING

Directeur de la publication :  
Juan Maria Martinez

Coordination éditoriale :  
Juan Ramón Azaola,  
Jean-François Bueno

Assistants d'édition :  
Pilar Rodríguez,  
Marie-Noëlle Filipic

Directeur de collection :  
Max Mandrin

Traduction :  
Antoine Bourguilleau

Correction :  
Marie-Laure Baruteau,  
Geneviève Naud

Coordination de production :  
Rolando Dias

Conception et maquette :  
Beagle Editions, Digraf

Photocomposition :  
FCM

Imprimé par :  
Gráficas Alमुdena

© pour la présente édition :  
DelPrado Éditeurs, E.U.R.L., 2005  
4, rue de Rome- 75008 Paris

Extrait de : *French Medieval Armies*  
par David Nicolle

© 1991, Osprey Publishing Ltd  
Illustrations : p 5, 7-9 Angus McBride ; pp 6, 13  
Christa Hook  
Conseiller historique : David Nicolle

© 2005, Osprey Publishing Limited, tous  
droits réservés pour les textes et les  
illustrations.

ISBN : 2-84349-206-8  
Imprimé en Espagne

Demandez à votre marchand de journaux de vous réserver  
vos exemplaires de *Chevaliers et Soldats du Moyen Âge*. En  
achetant chaque semaine votre numéro chez le même marchand  
de journaux, vous serez assuré d'être immédiatement  
servi, en nous facilitant la précision de la distribution.  
Un stock d'anciens numéros sera disponible pour une durée  
de 6 mois à compter de la date de parution du dernier numéro  
de la collection.

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS :  
Informations Produit/Abonnés :  
Pour la France : 08 26 30 46 34 - Numéro Indigo (0,15 € la  
minute)  
Pour la Suisse et la Belgique : (00 33) 05 61 72 70 73  
Informations Diffuseurs : exclusivement réservé aux marchands  
de journaux et dépositaires de presse : 05 61 72 76 17

Tous droits réservés. Le contenu de cette œuvre est protégé  
par la loi, qui établit des peines de prison et/ou des  
amendes, en plus des indemnités correspondantes pour  
des dommages et intérêts, contre ceux qui reproduiraient,  
plagieraient, distribueraient ou communiqueraient publiquement,  
dans sa totalité ou en partie, une œuvre littéraire, artistique  
ou scientifique, ou sa transformation, interprétation  
ou exécution artistique fixée sur n'importe quel support ou  
communiquée à travers n'importe quel moyen, sans l'autorisation  
obligatoire.

L'éditeur se réserve le droit de modifier la structure des composants  
de la collection, leur ordre de parution, le nombre de numéros  
ainsi que le prix de vente si des circonstances techniques ou  
commerciales venaient à l'exiger. Quoi qu'il en soit, les composants  
affectés par ces changements seraient remplacés par d'autres,  
de qualité et d'intérêt similaires. Ces éléments peuvent différer  
sensiblement de ceux que reproduit le support promotionnel dans  
le cas des circonstances précédemment évoquées.

# CHEVALIERS ET SOLDATS DU MOYEN ÂGE



## PLAN DE L'ŒUVRE

*Chevaliers et Soldats du Moyen Âge* est constitué de 80 numéros hebdomadaires ; chacun est composé des éléments suivants :

- Une figurine représentant un chevalier ou un soldat du Moyen Âge.
- Un fascicule illustré contenant des planches en couleurs dont s'inspire la figurine, ainsi qu'une rigoureuse documentation sur son environnement historique.

### Ventes/Diffusion

Le prix de vente d'un numéro est de 10,95 €. Dans ce prix de vente sont inclus, d'une part le prix du fascicule seul (2,40 €) et le prix de la figurine (8,55 €). À titre exceptionnel, le prix du numéro 1 est de 3,95 € et celui du numéro 2 de 6,95 €. La figurine ne peut être vendue séparément.

### En France :

MLP  
Z.I. de Chesnes, 55 bd de la Noirée  
38070 Saint Quentin Fallavier  
Tél. 04 74 82 14 14  
Fax : 04 74 94 41 91

### DISTRI-MEDIAS

11 bis, avenue de Larrieu  
BP 73621  
31036 Toulouse Cedex 1  
Tél. : 05 61 72 76 17  
Fax : 05 61 72 76 28

### En Belgique :

AMP  
1, rue de la Petite Île  
1070 Bruxelles  
Tél. : (02) 525 14 11  
Fax : (02) 520 12 29

### En Suisse :

Naville Presse  
38, avenue Vibert  
1227 Carouge  
Tél. : (022) 308 04 44  
Fax : (022) 308 04 29

### Vente au numéro :

Après parution, les numéros de cette collection peuvent être commandés par correspondance au prix normal de 10,95 € + frais d'envoi (2,30 € pour le premier fascicule et 1,40 € pour les suivants). Indiquez vos nom, prénom et adresse, ainsi que les numéros que vous désirez obtenir. Joignez un chèque correspondant à votre commande à l'ordre de Delprado Éditeurs et envoyez le tout à l'adresse indiquée ci-dessous. (Vente réservée à la France métropolitaine dans la limite des stocks disponibles.)

### Abonnements/Vente par correspondance :

Si vous préférez recevoir vos exemplaires chez vous, vous avez la possibilité de vous abonner. Vous pouvez soit nous téléphoner soit nous écrire à l'adresse ci-dessous :

### France, Belgique et Suisse :

DISTRI ABONNEMENTS  
11 bis, avenue de Larrieu  
BP 73621  
31036 Toulouse Cedex 1 - France

### France :

Tél : 08 26 30 46 34 - Numéro Indigo (0,15 € la minute)

### Suisse et Belgique :

Tél. : (00 33) 05 61 72 70 73

Fax : (00 33) 05 61 72 76 50

Un stock d'anciens numéros sera disponible pour une durée de 6 mois à compter de la date du dernier envoi.

La figurine ci-jointe n'est pas un jouet. Ne convient pas à un enfant de moins de 14 ans.

# LA FRANCE À L'ÂGE DE LA CHEVALERIE

## XII<sup>E</sup>-XIII<sup>E</sup> SIÈCLE

Sous le règne des Capétiens directs (987-1328), la France a joué un rôle de premier plan en Europe occidentale, devenant au XIII<sup>e</sup> siècle l'État le plus puissant. Louis VI le Gros (1108-1137) d'abord, puis Louis VII (1137-1180) ont non seulement agrandi le royaume, mais ils ont aussi centralisé le pouvoir de la couronne qui rayonne à partir de Paris, le cœur de l'Île-de-France. Philippe II Auguste (1180-1223) repousse encore les frontières du domaine royal dont la superficie triple en 43 ans de règne avec l'adjonction, notamment, de la Normandie, de l'Auvergne et de la Champagne.

### L'ÂGE DE LA CHEVALERIE

Selon une opinion alors largement répandue, les chevaliers français affichent une supériorité sur les autres combattants, comme en témoignent leur habileté dans le maniement des armes, leur bravoure et leur force physique. Ils n'ont guère de rivaux à cet égard que les « Turcs », qui forcent l'admiration bien qu'ils soient des musulmans, autrement dit des « infidèles ».

À cette époque, l'Église déploie encore ses efforts pour contrôler la fougue guerrière de la noblesse française, mais, à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, elle doit accepter la glorification du « chevalier chrétien ». Toutefois la chevalerie, en tant qu'idéal associant le courage à l'humilité, la prouesse à l'amour courtois – respectueux des femmes – ne devait s'épanouir véritablement qu'au XIII<sup>e</sup> siècle.

L'idéal chevaleresque ne recouvre pas les mêmes réalités dans le midi de la France et dans le nord du pays. Les troubadours, qui s'expriment dans une des langues d'oc parlées au sud de la Loire, ont été influencés par la poésie et les modèles littéraires de l'Espagne arabo-musulmane. Cette influence va gagner progressivement les trouvères de la France septentrionale. Mais si les troubadours méridionaux exaltent l'héroïsme et l'ardeur guerrière, ils glorifient aussi l'amour courtois, cet ensemble de valeurs qui régissent la vie amoureuse : le chevalier se soumet à sa « gente dame », laquelle attend que son preux chevalier accomplisse quêtes et exploits avant de lui accorder son amour. Ce nouvel idéal est encouragé par les dames elles-mêmes et, plus curieusement, par l'Église, qui y voit un moyen d'adoucir les mœurs d'une élite militaire souvent prompte à faire « parler » les armes. En fait, le *fin amor* est une invention médiévale inspirée du monde arabo-islamique, en totale rupture avec la « folie envoyée par les dieux » des anciens Grecs, ou le « plaisant appétit » des sens des Romains. L'amour courtois du Sud et les vertus guerrières du Nord devaient finalement se fondre dans le concept général de la chevalerie, devenu l'idéal aristocratique par excellence en Occident, à la fin du Moyen Âge.

Les efforts de l'Église en vue de « dompter » les chevaliers des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles sont voués à l'échec. Au contraire, la chevalerie s'affranchit peu à peu des idéaux de soumission et d'obéissance inspirés par la religion pour affirmer une tendance à la domination et au primat du pouvoir. De plus, à partir du XII<sup>e</sup> siècle, les grandes

Un moule du sceau de Raymond de Mondragon, XII<sup>e</sup> siècle. On y voit un chevalier recevant la bénédiction de l'Église. Il est revêtu d'une cotte de mailles et de chausses de mailles. (Bibliothèque nationale, Cabinet des Médailles, Paris)





« Un soldat en armure jouant de la viole », *Bible Atlantique*, sud de la France, fin du XI<sup>e</sup> siècle. (Biblioteca Laurenziana, Florence)

familles de la noblesse du nord de la France quittent les villes, où nombre d'entre elles ont vécu du VII<sup>e</sup> au IX<sup>e</sup> siècle, leur préférant la sécurité des châteaux qui se multiplient dans les campagnes. Tandis que l'Église se résigne à reconnaître, voire à glorifier, le rôle des chevaliers dans la société, ceux-ci, autrefois humbles *milites* ou cavaliers en armure sont promus dans la noblesse, certes au rang le plus bas. Leur univers est morcelé en de nombreuses seigneuries, organisées chacune autour de son château féodal.

Même si les *milites* ne sont devenus une « caste » guerrière fermée que vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle, les grands seigneurs et même les rois éprouvent de plus en plus de difficultés à adouber de nouveaux chevaliers en raison de l'orgueil et de l'élitisme qui les caractérisent. L'aristocratie militaire est déjà hiérarchisée en fonction du rang, même si les rôles et les compétences ne sont pas encore clairement définis. Les bannerets se trouvent au sommet de la pyramide, suivis des chevaliers ayant un fief, puis des « chevaliers engagés » et enfin, des écuyers.

### LE CHEVALIER ET SON MODE DE VIE

Les membres de l'élite militaire suivent peu ou prou la même formation, leur éducation commençant dès l'âge de cinq ans. On apprend à « se lever tôt de son lit de peaux de renard sous la statue de Saint Christophe », selon une description très idéalisée. Le garçon sert son père, apprend à jouer aux échecs et à monter à cheval, et se voit inculquer des rudiments d'éducation religieuse. À l'âge de sept ans, on le soustrait à l'environnement des femmes pour en faire un page ; il continue l'apprentissage de l'équitation et de la chasse, s'initie au maniement de l'épée, de la lance et d'autres armes. La chasse et la fauconnerie peuvent présenter quelques dangers, mais elles familiarisent les jeunes garçons à la tactique. À l'âge de 12 ans, le jeune garçon peut être envoyé dans le domaine d'un seigneur de renom pour achever son éducation. Là, la vie est souvent dure. Deux ans après, il n'est pas rare qu'on lui confie la meute de chiens. Dans sa vingtième année, il passe déjà pour un chasseur accompli. En même temps, le jeune homme apprend les bonnes manières, soigne son hygiène corporelle, s'initie au chant et à la pratique d'un instrument de musique.

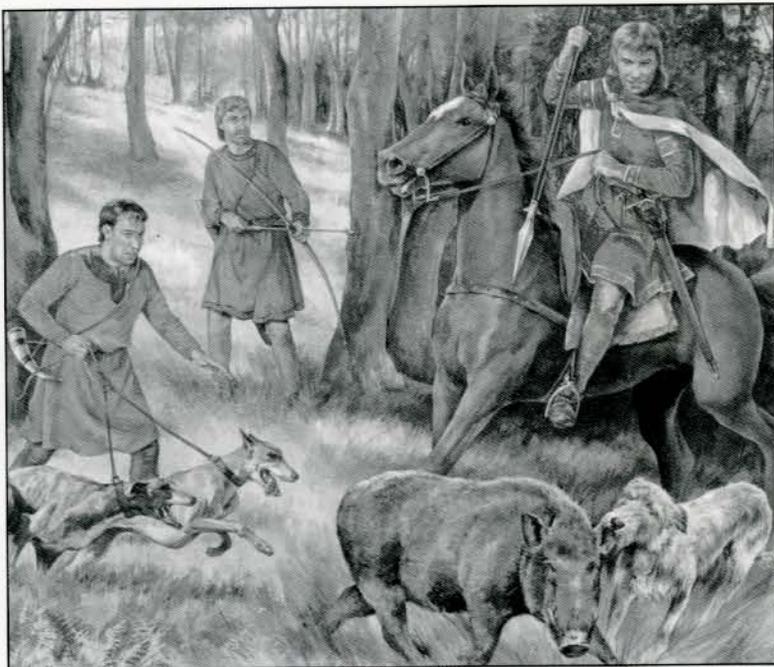
Pour devenir un écuyer, le jeune homme assiste à une cérémonie religieuse au cours de laquelle le prêtre lui remet une épée, un fourreau et un baudrier. L'écuyer novice est également encouragé à combattre, à voyager et à en apprendre le plus possible sur le monde. La cérémonie d'adoubement du chevalier revêt un caractère nettement plus solennel, même si parfois elle est réalisée à la hâte, juste avant la bataille, par un chef militaire qui manque de chevaliers. Dans sa forme définitive, au XIII<sup>e</sup> siècle, l'adoubement prévoit que l'écuyer, revêtu d'une robe blanche et de pantalons, soit astreint à effectuer une veille solitaire dans l'église avant l'office.

Même si certains chevaliers apprennent à lire et à écrire, la formation des jeunes guerriers, même au XII<sup>e</sup> siècle, se borne à l'apprentissage de l'art militaire. Celui-ci est assuré au sein d'une petite bande d'« amis », constituée en « maisnie » ou compagnie. Le maniement des armes et les manœuvres au sein d'unités de lanciers à cheval constituent les enseignements de base de cette formation. Le travail en équipe est la priorité, l'entraînement dangereux, et la carrière du chevalier encore plus aléatoire. On accorde une très grande importance à l'entretien des armes, qui doivent être

Cérémonie d'adoubement d'un chevalier, début du XIV<sup>e</sup> siècle. (1) Un baron coiffé d'un chaperon et revêtu d'une capeline à larges manches par-dessus sa tunique ; (2) un jeune écuyer portant une courte tunique et armé d'une épée capable de percer une armure ; (3) un chevalier, coiffé d'un casque préfigurant le bassinnet, un plastron protégeant son cou et ses épaules, les mains protégées par des gantelets de fer et les jambes revêtues de jambières du même métal. Il est armé d'une grande épée et d'une dague.



La chasse faisait partie de la formation du jeune chevalier. Le chevalier, reconnaissable parmi ses écuyers à sa longue chevelure, a choisi de s'attaquer au sanglier à dos de cheval, ce qui demande une grande maîtrise de la monture et un évident sang froid.



constamment graissées et brossées pour garder leur efficacité au combat. Au XII<sup>e</sup> siècle, même si les chevelures bouclées flottant au vent sont à la mode, les chansons épiques célébrant les idéaux de la chevalerie recommandent au combattant de se raser et de se couper les cheveux avant la bataille, non seulement pour faciliter le port du heaume, mais aussi en signe de respect pour l'adversaire.

L'équipement du chevalier ou « miles » est de plus en plus onéreux, notamment sa monture de guerre ou destrier. Un bon cheval de race ordinaire peut coûter cinq fois le prix d'un taureau, un bon cheval de guerre atteignant sept fois le prix d'un cheval ordinaire à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Ceux qui perdent leur cheval durant la bataille ne perdent pas leur titre de chevalier, mais ils doivent remplacer leur monture le plus vite possible par leurs propres moyens.

Au XII<sup>e</sup> siècle, avant le combat, un chevalier s'équipant de pied en cap commence d'abord par nouer ses jambières, puis revêt le molleton qui se porte sous la cotte de mailles. Une fois celle-ci enfilée, il se ceinture la taille d'un baudrier portant l'épée et se coiffe d'un heaume. Ce n'est qu'après avoir enfourché sa monture que le chevalier prend son écu et sa lance. Hormis des variations dans le poids et la forme, cet équipement reste pratiquement inchangé jusqu'à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Dès le début du XII<sup>e</sup> siècle pourtant, un armement complet est devenu trop coûteux pour la plupart des soldats français n'appartenant pas à la noblesse. Ainsi, des sergents professionnels, sans être nobles, peuvent être équipés et armés par les seigneurs qui les emploient. Les armes, comme les chevaux, varient aussi considérablement par la qualité comme par la quantité selon les chevaliers, des nuances qui trahissent les différences de rang et de fortune. Au XII<sup>e</sup> siècle, la hiérarchie dans les statuts va des humbles *milites rustici*, *milites gregarii* et *milites plebei* aux *primi milites* ou *strenui milites*, au haut de la pyramide. Un siècle plus tard, ces différences de rang sont fixées en un système rigide de statuts, depuis les écuyers jusqu'aux bannerets en passant par les « chevaliers d'un écu », noble adoué qui combat seul – c'est-à-dire sans vassaux –

avec sa monture. À chacun de ces rangs correspond un équipement spécifique de base, auquel s'ajoutent un certain nombre de chevaux et une suite. Généralement, au XIII<sup>e</sup> siècle, le chevalier se doit d'avoir deux compagnons et un destrier de combat, ainsi que des montures ordinaires, tandis que le chevalier banneret est censé posséder une suite d'au moins cinq compagnons et deux bons destriers. À cette époque, la guerre n'est pas particulièrement dangereuse pour un chevalier disposant d'un équipement complet, et l'on considère généralement comme une hérésie de tuer un ennemi appartenant à son propre rang, ce qui risque d'entraîner la perte d'une rançon potentielle et aussi une effusion de sang avec la famille de la victime. D'ailleurs, les destriers eux-mêmes sont trop précieux pour qu'on les tue sans raison.

### LE SERVICE FÉODAL

La durée normale du service d'ost ou vassalique en France est de quarante jours, conformément à une décision prise par Louis VI en 1124 alors sous la menace d'une alliance entre le roi Henri I<sup>er</sup> d'Angleterre et l'empereur germanique Henri V.

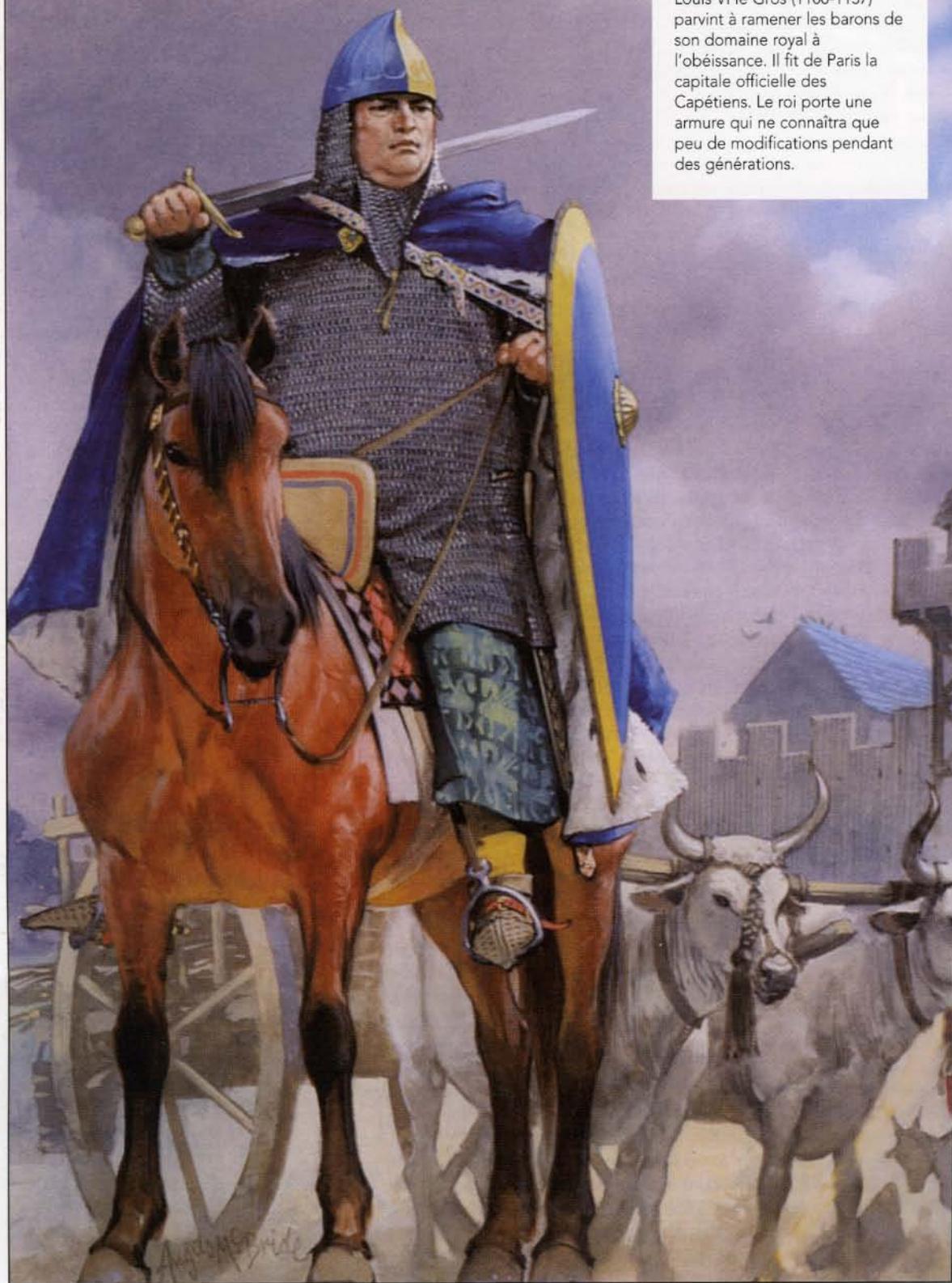
Une cavalerie convenablement cuirassée constitue le corps d'armée le plus efficace pour le roi ou pour le seigneur ambitieux, même si l'idée selon laquelle les chevaliers auraient complètement dominé les champs de bataille à cette époque est sans conteste erronée. Chaque seigneur français, et le roi en personne, doit se reposer sur les troupes levées sur ses propres domaines. Le roi, dont le domaine royal est concentré autour de Paris, mobilise ses chevaliers vassaux les plus proches, ainsi que les forces d'infanterie levées par les cités et les seigneurs de chaque grand fief. C'est seulement quand la France est envahie par une armée étrangère qu'il peut compter sur une aide directe de ses grands seigneurs. Les vassaux peuvent être mobilisés et effectuer des services militaires de différents types, comme les « chevauchées » visant à défendre le territoire du suzerain, ou l'« ost », en dehors de ce territoire. En troisième lieu vient l'« estaige », ou service de garde du château seigneurial, centre de la « châtellenie », dû par le vassal à son seigneur. Mais alors que l'économie de la France prospère et que l'argent coule plus abondamment dans les caisses du royaume au XII<sup>e</sup> et au XIII<sup>e</sup> siècles, l'importance militaire des vassaux décline, les seigneurs les plus riches étant désormais en mesure de recruter des mercenaires payés.

L'importance croissante des sergents non nobles mais professionnels reflète ces changements. Nombre d'entre eux semblent avoir été recrutés dans des familles qui, bien que ne pouvant plus maintenir leur statut de chevalier, sont toujours en possession de petits fiefs. Ils ont à peu près le même rôle que les chevaliers, sauf que leur équipement est payé par leurs employeurs. Au cours du XIII<sup>e</sup> siècle, la part des chevaliers va encore décliner au pro-

Un seigneur féodal, milieu du XII<sup>e</sup> siècle. On remarquera son grand bouclier rectangulaire destiné au combat à terre, le casque sommaire complété d'un grand nasal et le baudrier porté par-dessus la cotte de mailles. Le symbole figurant sur son bouclier est généralement celui qu'arboraient les seigneurs de Chalon.



Louis VI le Gros (1108-1137) parvint à ramener les barons de son domaine royal à l'obéissance. Il fit de Paris la capitale officielle des Capétiens. Le roi porte une armure qui ne connaîtra que peu de modifications pendant des générations.



L'armée de Philippe Auguste.

(1) Le comte Simon de Montfort, v.1215 (1160-1218). Simon de Montfort porte les armes et l'armure les plus élaborées à la disposition de la chevalerie de l'époque, dont une coiffe molletonnée enfilée sous la coiffe de mailles conçue pour soutenir un casque complété d'une visière et d'un ventail. Par-dessus sa cotte de mailles, dont les manches sont prolongées par des mitaines, il porte un surcot partiellement rembourré, ses jambes étant protégées par des chausses de mailles. Son destrier est couvert par un caparaçon comprenant un protège-tête capitonné. À l'arrière-plan, un chevalier du Brabant (2) est armé par son écuyer (3). Son gambison molletonné se porte sous une cotte de maille, tandis qu'une sorte de turban rembourré entourant sa coiffe est destiné à soutenir l'ancêtre du grand heaume, que l'on voit sur le coffre à l'arrière-plan, avec son épée et son bouclier.





Chevalier enfourchant sa monture, tiré de l'*Album de Villard de Honnecourt*, milieu du XIII<sup>e</sup> siècle. Le cavalier est représenté coiffé d'une sorte de bonnet en lin porté sous la coiffe de mailles qu'il a rabattue sur sa nuque. Sa cotte de mailles est prolongée par des moufles, mais ses chausses, à l'ancienne mode, laissent voir l'arrière de ses jambes. (Bibliothèque nationale, Paris)

fit des écuyers, dont la plupart n'ont pas les moyens d'être adoués chevaliers.

Dans le même temps, les chevaliers, qu'ils soient des vassaux seigneuriaux ou des mercenaires payés, ont besoin de l'assistance des écuyers, des éleveurs de chevaux, des armuriers et autres corps de métiers. Les écuyers eux-mêmes proviennent d'horizons divers. Au XI<sup>e</sup> siècle, un « miles » est généralement accompagné d'un servent d'armes ou « armiger » qui veille sur son équipement. Bien que montés, ces armigers ne sont pas équipés d'une armure. Il en existe encore au XIII<sup>e</sup> siècle, sous la forme de combattants bien payés et équipés de pied en cap. De rang inférieur aux chevaliers, ils sont souvent associés aux écuyers. Le terme de bachelier est lui aussi ambigu. Il sert à désigner généralement le jeune soldat qui n'était pas encore chevalier, mais aussi une sorte d'écuyer.

Les écuyers eux-mêmes apparaissent au début du XII<sup>e</sup> siècle en qualité de soldats non nobles, combattant aux côtés des sergents, souvent lors des guerres de siège ou bien sont chargés de pourvoir au ravitaillement, voire de dépouiller les morts. L'écuyer du nord de la France du XII<sup>e</sup> siècle est attaché au service d'un chevalier, dont il dresse la tente et soigne la monture ; il est également chargé du ramassage du bois de chauffage et de l'approvisionnement en eau. En déplacement, il chevauche toujours derrière le chevalier, porte sa lance et son bouclier et guide son destrier. Durant la bataille, l'écuyer prend la monture de son maître et se retire à une courte distance, à l'arrière. Un chevalier fortuné peut avoir à son service un deuxième écuyer, qui chevauche derrière lui-même durant la bataille, en tenant prêt un destrier de réserve. Mais c'est seulement en cas d'urgente nécessité que les écuyers se voient dotés d'un équipement complet et sont envoyés au combat.

La domination des chevaliers sur les champs de bataille a été grandement exagérée. Leur rôle militaire reste néanmoins d'une grande importance, jusqu'à ce que l'apparition de nouvelles armes et tactiques ne le remette en question. Pourtant, malgré les échecs de la cavalerie lourde occidentale durant les croisades et la promotion des arbalétriers, il faudra plusieurs siècles pour que soit définitivement terni le prestige des chevaliers. La menace des archers montés et des arbalétriers n'a fait que renforcer les préjugés envers toutes les formes d'armes de jet dans l'Europe occidentale des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, tout particulièrement en France. Cette méfiance s'étendra même aux javelines, aux pierres et aux pièces d'artillerie de siège. Ce mépris pour les armes de jet traduit une volonté de supprimer tout ce qui peut menacer l'ordre militaire établi.

Un nombre considérable de mercenaires a combattu dans les rangs des armées françaises depuis la fin du X<sup>e</sup> siècle et, à partir du XI<sup>e</sup> siècle, le terme de soldat ou de combattant rémunéré s'est généralisé. Le recours à des troupes de mercenaires dans l'armée royale s'est largement répandu, tandis que la couronne tend à remplacer le service militaire féodal par une rémunération en argent. Les plus anciens livres de comptes royaux qui sont parvenus jusqu'à nous, datant de l'année 1202-1203 lors du règne du roi Philippe II Auguste, indiquent qu'une ville préférerait payer trois livres plutôt que d'envoyer un soldat équipé de pied en cap, tandis qu'un chevalier mercenaire est lui-même payé sept sous par jour. Ce n'est que sur les frontières de son domaine que Philippe Auguste tient à maintenir en activité des milices.

Par chance, l'Île-de-France, au cœur du domaine royal, étant l'une des régions les plus riches du pays, a les moyens de financer

les guerres du roi à mesure que celui-ci étend son autorité. Les mercenaires royaux sont devenus une force immédiatement disponible, efficace bien que cruelle, comptant dans ses rangs de nombreux soldats expérimentés. Mais la plupart ne sont pas originaires du royaume et proviennent de régions comme le Brabant impérial et le Hainaut, les provinces occidentales de Germanie, et de Navarre pour ce qui concerne les éléments méridionaux. D'autres encore sont originaires du comté de Flandres qui, bien que vassale du royaume de France, est culturellement plus proche d'autres provinces qui constituent la Belgique actuelle. Ces troupes permettent à Philippe Auguste de tenir de plus longs sièges que ne l'aurait permis le service régulier de quarante jours que constitue l'« ost » féodal.

Une spécialisation accrue caractérise les armées françaises du début du XIII<sup>e</sup> siècle, depuis que les corps de mercenaires ont commencé à comprendre des chevaliers en armures, des sergents montés, des archers montés – s'ils se déplacent à cheval, ils combattent à pied – et autres fantassins. Certains s'engagent pour une durée extrêmement longue. Contrairement aux autres mercenaires, les chevaliers payés doivent normalement posséder leur propre équipement et leur destrier. Le fossé social ne cesse d'ailleurs de se creuser entre les chevaliers possédant des terres et ces chevaliers mercenaires sans fief. Toutefois, des chefs mercenaires ayant remporté des succès au combat peuvent espérer une promotion sociale sous la protection du roi, certains d'entre eux ayant acquis le titre de « castellan » des châteaux royaux ou de baillis des provinces royales. Ces baillis, qui ont joué un rôle majeur sous le règne de Philippe Auguste, sont pour certains d'entre eux des chevaliers sans fortune ou encore des fils de marchands et autres bourgeois.

Le service des sergents mercenaires, dans la cavalerie comme dans l'infanterie, est tout naturellement moins rétribué que celui des chevaliers mercenaires, bien que les sergents montés aient pu gagner quatre fois plus qu'un « marescallus equorum » (maître des écuyers). Un sergent d'infanterie est légèrement mieux payé qu'un gendarme en charge d'une unité de la milice. Les sergents montés ont également fourni à Philippe Auguste son unité de cavalerie de gardes armés de masses d'arme lors de la bataille de Bouvines en 1214.

Les premiers éléments des corps des mercenaires de l'infanterie sont généralement originaires du comté de Brabant. Ils vont acquérir une solide réputation, du milieu du XII<sup>e</sup> siècle au début du XIII<sup>e</sup> siècle, au cours des différentes guerres de siège, du fait de leur rapidité de mouvement, mais aussi de leur cruauté envers les populations civiles. La plupart combattent avec de longues lances ou des piques et se rassemblent en formations défensives sur le champ de bataille. Certains portent des heaumes et des cottes de mailles mais la plupart sont revêtus d'« armures de cuir », sans doute des gambisons de peau

Une armée assiégeant un château, une enluminure d'un manuscrit du début du XIV<sup>e</sup> siècle. Les cavaliers sur la droite sont coiffés du dernier modèle de grand heaume conique, l'un d'entre eux ayant les jambes protégées par des jambières. À l'extrême gauche, l'arbalétrier porte une armure articulée par-dessus sa cotte de mailles. Les deux arbalétriers portent à leur ceinture des crochets servant à tendre leur arme. (Bibliothèque royale, Bruxelles)



molletonnés. Mais ces Brabançons commencent à céder du terrain au cours du XIII<sup>e</sup> siècle face aux fantassins armés d'arbalètes. Du XII<sup>e</sup> au début du XIII<sup>e</sup> siècle, ces derniers sont aussi connus sous les noms de « cottereaux » ou « cotorelli », peut-être en référence à leur courte tunique, ou encore « triaverdini », un terme dont l'origine reste mystérieuse.

Les arbalétriers sont déjà assez bien payés dans les armées du roi Philippe Auguste, et ceux d'entre eux qui se déplacent à cheval, bien moins nombreux, le sont plus encore. Les arbalétriers montés prennent une importante croissante dans l'armée royale au cours du XIII<sup>e</sup> siècle, alors que les archers montés, s'ils sont encore mentionnés en 1205, ne devaient pas tarder à disparaître du paysage militaire. Ces deux corps d'armée relèvent de l'infanterie montée, mais combattent à pied.

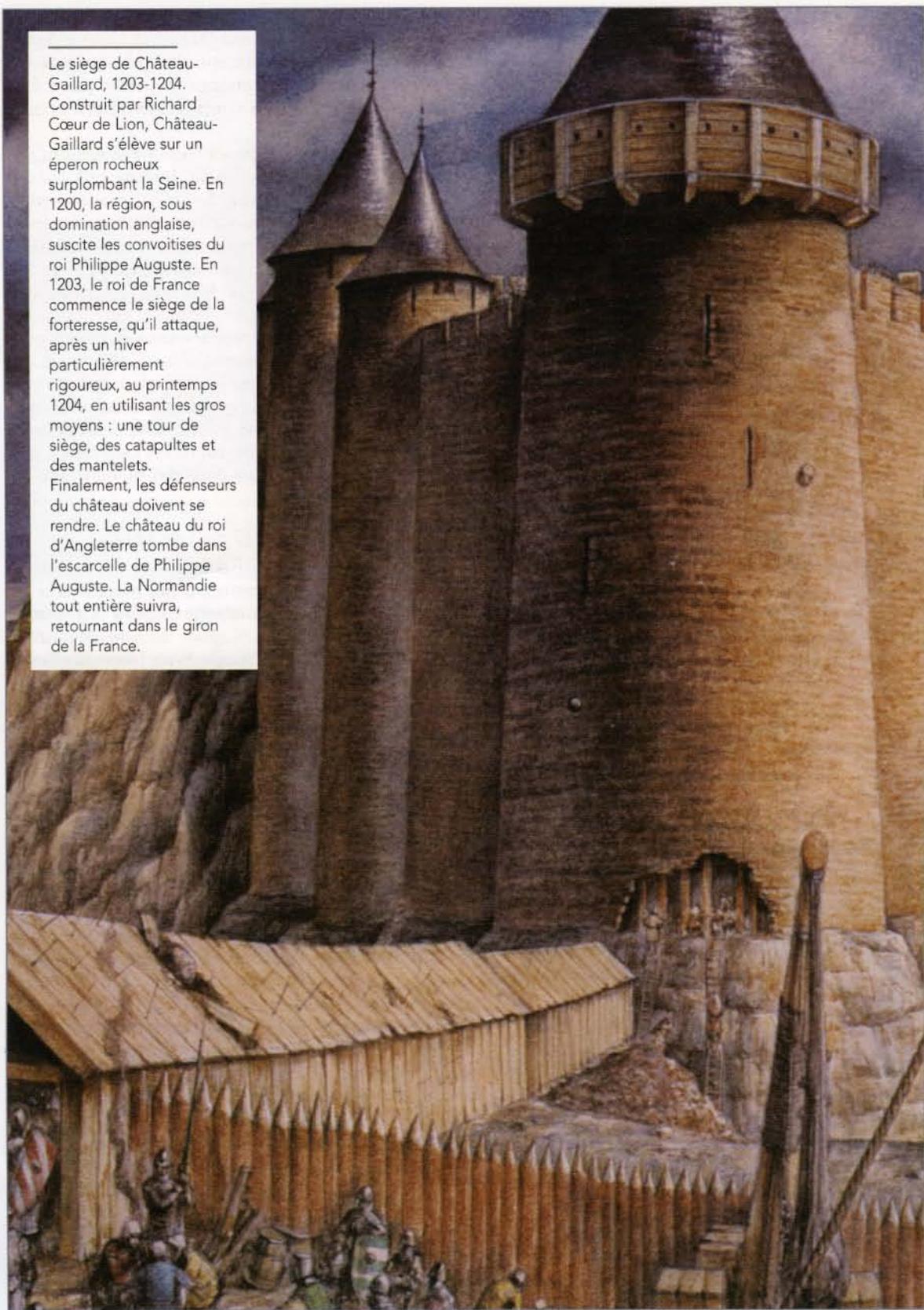
Les butins et les rançons peuvent assurer les vieux jours des mercenaires qui ont pu déjouer les pièges mortels de cette vie aventureuse, mais la plupart ont sans doute fini leurs jours aussi pauvres qu'à la naissance. Peut-être est-ce des rangs des moins fortunés que proviennent ces « champions » qui combattent pour d'autres lors des ordalies du type « jugement de Dieu » ou duels judiciaires. Ces combattants, généralement considérés comme des « desperados », au même niveau que des prostituées, auront toutefois droit de citer des siècles durant.

#### STRATÉGIE ET TACTIQUE

La stratégie et la tactique ne sont pas autant développées dans les armées occidentales que dans les armées byzantines ou musulmanes. Pourtant, les chefs militaires ont su faire preuve de leur capacité d'organisation sur le champ de bataille. En France, la grande stratégie revêt peut-être plus d'importance que la tactique sur le champ de bataille, mais cela tient surtout au fait que les moyens de liaison sont limités, plutôt qu'à un manque de perspicacité des chefs militaires. Même au cours du XIII<sup>e</sup> siècle, ceux-ci préférèrent s'en tenir à la position traditionnelle qui consiste à éviter les grandes batailles, dont les risques redoutés éclipsent les bénéfices éventuels. Ainsi en France, où l'art de la guerre se confond avec la conduite des techniques de siège – qui connaissent de grandes avancées –, les campagnes se limitent le plus souvent à des raids visant à infliger des préjudices économiques à l'ennemi, à des opérations visant à se défendre contre de tels raids, à des sièges et à l'occupation des territoires ainsi conquis. Ces aspects de l'histoire militaire ont été longtemps négligés par les historiens militaires qui tiennent les batailles pour des « tournants » dans le cours de l'histoire. Consciemment ou non, la plupart des chefs militaires du Moyen Âge suivent le conseil du théoricien romain toujours très respecté Végèce concernant les batailles, lequel recommande tout simplement de les éviter.

Pour un envahisseur, de bonnes lignes de communication constituent une priorité, l'approvisionnement de ses troupes étant confié à la multitude des gens qui suivent le gros de l'armée. On redoute avant tout les épidémies dans les rangs des soldats, mais aussi les tentatives de l'ennemi de couper les lignes de communication. Les défenseurs, quant à eux, cherchent à bloquer les routes, démolir les ponts, à attaquer les envahisseurs alors qu'ils se dispersent en quête de vivres, et à couper leur retraite. Les deux parties sont avides d'informations concernant la loyauté des cités adverses. Les Français, par exemple, sont informés des dissensions existant entre

Le siège de Château-Gaillard, 1203-1204. Construit par Richard Cœur de Lion, Château-Gaillard s'élève sur un éperon rocheux surplombant la Seine. En 1200, la région, sous domination anglaise, suscite les convoitises du roi Philippe Auguste. En 1203, le roi de France commence le siège de la forteresse, qu'il attaque, après un hiver particulièrement rigoureux, au printemps 1204, en utilisant les gros moyens : une tour de siège, des catapultes et des mantelets. Finalement, les défenseurs du château doivent se rendre. Le château du roi d'Angleterre tombe dans l'escarcelle de Philippe Auguste. La Normandie tout entière suivra, retournant dans le giron de la France.



les différents territoires sous domination anglaise, et les ont utilisées avec succès dans leurs efforts de reconquête. L'importance stratégique du cours inférieur de la Seine, qui s'écoule de Paris à la mer alors contrôlé par les Anglais, n'échappe bien sûr pas à Philippe Auguste, qui déploiera des efforts considérables pour rendre la province à la Couronne de France.

L'issue de ces campagnes dépend peut-être davantage des soldats ordinaires, qui combattent pour le butin, que de l'élite de la chevalerie effectuant son service vassalique ou combattant pour son prestige personnel. L'importance accrue des fortifications médiévales au cours du XIII<sup>e</sup> siècle montre aussi que la guerre à cette époque consiste surtout en des raids menés par de petites forces armées ne disposant pas de moyens suffisants pour tenir un siège. La stratégie défensive fait, elle aussi, l'objet d'une attention particulière. Si les plus gros châteaux médiévaux ont de plus en plus vocation à devenir des bases en vue d'une offensive, les autres ouvrages fortifiés servent souvent de refuge à une troupe vaincue ou de base pour attaquer les lignes d'approvisionnement de l'envahisseur. De fait, les châteaux se sont multipliés sur le sol de France au XIII<sup>e</sup> siècle, plus particulièrement en Gascogne, une province restée sous la domination des Anglais, et menacée directement par les rois de France.

#### LA BATAILLE DE BOUVINES, 27 JUILLET 1214

De véritables batailles à grande échelle se sont certes déroulées sur le sol de France à cette époque. Et le contexte qui préside à la bataille de Bouvines est révélateur de la situation militaire et politique de la France.

Mettant à profit la faiblesse du roi d'Angleterre, Jean sans Terre, le roi de France Philippe Auguste a pris la Normandie aux Anglais en 1204, puis l'Anjou et le Poitou. La perte de ses possessions françaises attise la soif de vengeance du roi Jean qui forme alors une alliance avec l'empereur germanique Othon IV, à laquelle s'associent les comtes de Flandre, de Hollande et de Boulogne. La coalition cherche à diviser les troupes du roi de France en attaquant de deux

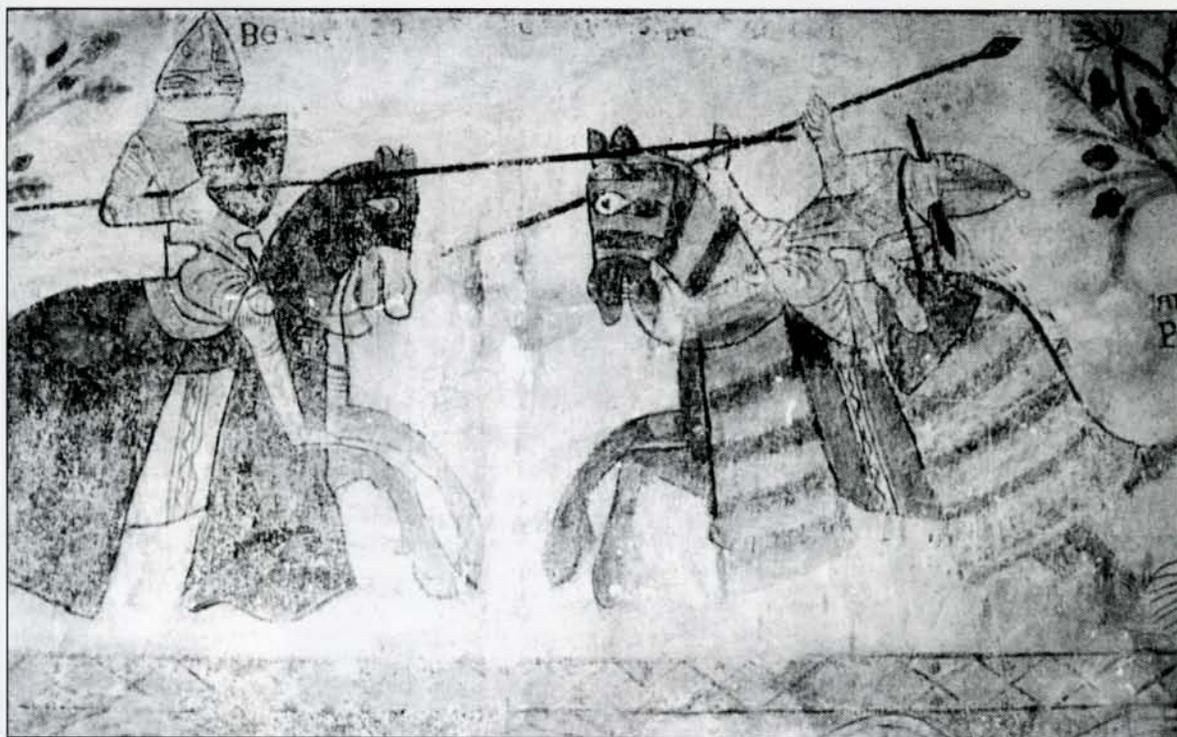
côtés : par l'Aquitaine, dans le Sud-Ouest, et les Flandres dans le Nord. La bataille décisive devait se dérouler près de Bouvines, dans les Flandres.

Les premiers affrontements constituent un désastre pour les Anglais. Jean sans Terre est capturé le 2 juillet par le fils de Philippe Auguste, le prince Louis (futur Louis VIII), à La-Roche-aux-Moines (Maine-et-Loire). Trois semaines plus tard, Philippe Auguste, qui a pris le commandement de l'armée française pour faire face à la menace venue du nord, est parvenu à vaincre les forces ennemies coalisées à Bouvines, entre les villes de Tournai et de Lille, le 27 juillet.

Les attaquants, qui étaient largement supérieurs en nombre, avaient bon espoir de couper la retraite prévue des Français à travers la Marcq, au pont de Bouvines. Cette bataille est parfois considérée comme le modèle d'une bataille rangée

Les Moabites défaits par les Israélites, *Bible de Maciejowski*, Paris, v.1250. Cette illustration donne une idée tout à fait expressive de l'art de la guerre au XIII<sup>e</sup> siècle. Les deux camps sont armés à peu près de la même manière. L'un des cavaliers utilise sa dague, tandis qu'un fantassin brandit sa hache. Deux fantassins portent des gambisons à larges cols. (Pierpont Morgan Library, New York)





médiévale, chaque camp s'élançant dans la mêlée sans aucune vision tactique. En fait, le roi Philippe Auguste et l'empereur Othon IV n'ont en rien négligé leurs positions initiales. Ainsi, le roi et l'empereur ont naturellement pris le commandement du centre de leurs armées respectives. Les milices communales – Ponthieu, Dreux et les autres – ont été chargées de garder l'aile gauche française, celles de Champagne et de Bourgogne, l'aile droite. Le comte de Flandres tenait la gauche de la force impériale, le comte de Boulogne et les Anglais, sous le commandement du comte de Salisbury, la droite.

Il en résulta une série d'escarmouches entre de petites unités, au cours desquelles le plus grand sens de la discipline, mais aussi les valeurs morales et l'adresse des chevaliers français devaient faire la différence. La bataille, qui s'est déroulée au cours d'une chaude journée d'été, a soulevé tellement de poussière que les combattants se sont trouvés bientôt isolés dans des actions séparées. Les Flamands, formant l'aile gauche des coalisés, sont battus et le comte, gravement blessé, est fait prisonnier. Au centre, le roi de France et l'empereur germanique, pris dans une série de mêlées confuses, ne doivent leur salut qu'au courage de leurs gardes personnelles. Dans les rangs de l'armée impériale, le duc de Brabant, suspecté de trahison, doit fuir le champ de bataille. La panique gagnant les rangs coalisés, le contingent anglais est à son tour défait. Son commandant, le comte de Salisbury, tombe lui aussi aux mains de l'armée royale.

La victoire des armées de Philippe Auguste marque l'ensemble de l'Europe. Othon, qui a dû se retirer à Valenciennes, perd peu après le trône de l'Empire germanique tandis que le roi Jean sans Terre pouvait faire le deuil de ses espoirs de récupérer ses possessions françaises. Pour la monarchie capétienne, Bouvines est une date clé qui renforce la cohésion des barons autour du souverain.

Deux chevaliers au combat, fresque murale de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. La scène montre un nouveau modèle de grand heaume conique, ainsi que de petites plaques d'armure protégeant les genoux et les coudes. (*In situ*, Tour Ferrande, Pernes-les-Fontaines)

